

Horaires de la station biométrique : passeports et cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.54.81.90

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : M. Joao FERREIRA

Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du 5 oct. 2020

Lundi	: 14h-17h30
Mardi	: 9h-12h
Mercredi	: 14h-17h30
Jeudi	: Fermé
Vendredi	: 9h-12h/14h-17h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes des ordures ménagères et des sacs jaunes : 6 et 20 novembre 2020

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION
N°41 du 23 octobre 2020**

**Passage à l'heure d'hiver : ce week-end c'est le changement d'heure !
Dans la nuit de samedi à dimanche, on recule d'une heure : à 3h il sera 2h.**

Covid-19 : port du masque obligatoire

Par décision préfectorale du 22 octobre et à compter **du vendredi 23 octobre 8h et jusqu'au vendredi 20 novembre 2020 inclus**, le port du masque est obligatoire pour tout piéton de 11 ans et plus, dans l'ensemble des lieux publics (voie publique, espaces publics de plein air) dans la zone agglomérée délimitée par les panneaux d'entrée et de sortie des collectivités.

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté préfectoral sur notre site internet.

Permanence élus

Samedi 24 octobre de 10h à 12h : Yvette BULOUP et Jonathan REYT

Cabinet paramédical : calendrier de vaccination

Pour vous faire vacciner au cabinet paramédical au mois d'octobre :

- 26.10.2020 : 9h-10h : Joao FERREIRA
- 28.10.2020 : 17h30-18h30 : Margot MONTAROU
- 30.10.2020 : 11h-12h : Nadine MERCENT

D'autres permanences seront proposées sur le mois de novembre.

Marché local

Notre marché local du samedi matin, Place Notre-Dame, passera l'hiver sans boucher. L'annonce nous est parvenue la semaine dernière, la « boucherie de la Tentation » cesse toutes activités sur les marchés.

Soucieux de conserver notre marché, nos producteurs et nos exposants gage de ce liant social si cher aux Montgesnois et Montgesnoises, nous n'avons de cesse de rechercher de nouveaux producteurs pour étoffer notre marché et redynamiser notre commune.

La période que nous traversons et l'hiver approchant marqueront notre marché cette année. Cependant, nous comptons sur vous pour faire perdurer cette activité afin que ce lieu de rencontres avec vos commerçants puisse rester un moment de convivialité et de partage.

Des études sont lancées concernant l'avenir économique de notre commune et nous vous solliciterons régulièrement car il est à appréhender ensemble.

Avec près de 70 acteurs économiques (commerçants, artisans, entreprises, auto-entrepreneurs) notre commune ne peut qu'apprécier cette présence économique et sociale. Cette richesse patrimoniale et économique issue de cette fusion entre Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes nécessite une attention particulière face à la répartition des pôles économiques et nous serons vigilants quant aux attentes et besoins de notre commune.



MONTFORT LE GESNOIS

Place Notre Dame

le samedi de 8h30 à 12h30

Notre marché à besoin de vous

Cadastre solaire : un outil gratuit à votre service

Dans le cadre du Plan Climat et de la volonté de développer les énergies renouvelables, le Pays du Mans met à disposition des habitants, collectivités et entreprises, un cadastre solaire.

Ce simulateur gratuit vous permet d'obtenir une première information sur le potentiel solaire de votre toiture.

Vous pourrez connaître le montant des économies sur votre facture, le coût d'une installation, le rendement et le financement éventuel de votre projet solaire.

Contact:

<https://paysdumans.insunwetrust.solar>

N°cristal : 09.87.67.23.84

Générations Mouvement Montfort

Reprise des activités dans le respect des mesures sanitaires covid-19.

- ▶ Randonnée pédestre le lundi avec 2 parcours de 5kms et 9kms. Départ à 9h au Champ de Foire.
- ▶ Randonnée le mardi de 4kms. Départ à 14h15 au Champ de Foire.
- ▶ Jeux de cartes à la salle Anthony Delhalle le lundi et le jeudi de 14h à 17h. Limitation à 20 personnes, port du masque obligatoire.

Renseignements au 02.43.89.49.43.

Congé de proche aidant : Indemnisation

Parent en perte d'autonomie, conjoint malade, enfant en situation de handicap...

Depuis le 30 septembre 2020, le congé qui permet à un salarié résident en France d'arrêter son activité professionnelle pour accompagner un membre de sa famille est indemnisé.

Un décret paru au Journal officiel le 2 octobre 2020 précise ses modalités.

Sa durée maximale est de trois mois mais il peut être renouvelé, sans pouvoir dépasser un an sur l'ensemble de la carrière du salarié.

Le montant de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) est fixé à 52,08 € pour un aidant qui vit seul et à 43,83 € pour une personne vivant en couple.

Elle est versée par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA).

L'aidant a droit à un maximum de 22 AJPA par mois. L'indemnité peut être versée à la demi-journée, sauf pour les demandeurs d'emploi.

Ce congé concerne tous les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les indépendants ainsi que les demandeurs d'emplois.

Soutien à domicile

Association Loi 1901 Service à la Personne



SOUTIEN A DOMICILE



RECRUTE

Des Aides à Domicile (H/F)

Sur toute la Sarthe

CDI/CDD
Job d'été
VSD

- Vous souhaitez vous investir auprès des personnes âgées ou en situation de handicap
- Vous avez le permis et /ou un moyen de locomotion
- Vous acceptez de travailler certains week-ends

Vous êtes autonome et organisé

Vous faites preuve de Bienveillance et d'empathie



Rejoignez notre équipe!

02 43 39 75 32

recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2

Association Loi 1901 Service à la Personne



Vos missions :

Aide à la toilette, transfert lever et coucher

Entretien du cadre de vie et du linge, courses

Préparation et aide à la prise des repas

Accompagnement aux activités de loisirs

Nos engagements :

Interventions proches de chez vous

Contrat adaptable à votre situation en nombre d'heures

Jour de repos fixe

Soutien technique 7 jours/7 pendant toutes les plages horaires d'intervention

Formation tout au long de votre parcours professionnel

Les + de l'Association :

Permanences des Responsables de Secteurs sur toute la Sarthe

Un service d'urgence joignable du lundi au dimanche

Dimanche et Jour Férié majorés à 45 %

Comité d'entreprise



Envoyez CV & lettre de motivation:

Service Recrutement

recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2